

## Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du samedi 8 mai 2021

J'adhère au SNUipp-FSU [ICI](#)



La blague de Jean-Michel : fermer les écoles est « la solution de raison ». C'est surtout la deuxième fois que Macron décide le contraire de ce que tu dis tous les jours dans les médias !

Jeudi 1<sup>er</sup> avril sur RTL

### Sommaire :

- Stages
- Alerte sociale
- Refus de temps partiels
- Refus de stage syndical
- Refus de dispos
- Hors Classe
- RIS
- Formatrices et formateurs

### Les stages du SNUipp-FSU 66

Le SNUipp-FSU 66 organise 2 stages en cette fin d'année, profitez-en !

Retrouvez le détail de ces 2 stages sur notre site Internet, [en cliquant ici](#).

#### Titre / thème du Stage : " Pédagogies nouvelles ou alternatives"

animé par Adrien Martinez, membre de l'équipe nationale du SNUipp-FSU

Date du Stage : jeudi 10 juin

#### Attention, double inscription :

- Auprès de l'administration, par Accolad : avant le 10 mai
- Auprès du SNUipp-FSU 66, par mail au [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) (cela nous permettra d'ajuster au mieux l'organisation).

#### Titre / thème du Stage : " Utiliser ses droits pour travailler en bonne santé"

animé par Julien Giusano, membre de l'équipe nationale du SNUipp-FSU

Date du Stage : mardi 15 juin

#### Attention, double inscription :

- **Après de l'administration**, par Accolad : **avant le 15 mai**
- **Après du SNUipp-FSU 66**, par mail au [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) (cela nous permettra d'ajuster au mieux l'organisation).

## **Alerte sociale du SNUipp-FSU 66**

*Devant la dégradation des relations avec notre administration, le SNUipp-FSU 66 a déposé une alerte sociale.*

**Voici les thèmes développés :**

- dialogue social,
- gestion des personnels,
- protéger les enseignants et AESH face aux difficultés du métier,
- « Fichage » de manifestants et de militants syndicaux,
- Protéger les élèves et les personnels contre le virus et ses variants,
- remplacement.

Vous trouverez sur notre site Internet [le texte de notre alerte sociale](#) et [notre compte-rendu de la rencontre avec le DASEN](#).

## **Nouvelles méthodes de gestion des personnels**

*Comme l'ensemble des salariés du public et du privé, les personnels doivent pouvoir faire des choix dans leur carrière (temps partiel, disponibilité par exemple), s'ils le désirent et sans en être empêchés. De plus, si la demande portée par le SNUipp-FSU d'ouvrir la liste complémentaire avait été suivie, ces problèmes de moyens humains ne se poseraient pas.*

### **Refus de temps partiels**

Pour la première fois dans notre département, **les premières demandes de temps partiel sur autorisation sont refusées.**

- Dans un premier temps, les collègues concernés sont reçus par leur IEN. Comme pour toute invitation par votre IEN, ne restez pas seul-e ! **Un représentant du SNUipp-FSU 66 peut tout à fait vous accompagner à ce rendez-vous.**

- Dans un second temps, ils/elles reçoivent leur lettre de refus (si le DASEN décide de le confirmer). Nous proposons alors un modèle de recours, que nous mettons à votre disposition. **Contactez-nous pour recevoir ce modèle.**

### **Refus de disponibilités pour convenances personnelles**

Pour ces refus aussi, vous pouvez effectuer un recours.

**Contactez-nous pour recevoir notre modèle !**

### **Refus de demandes de congés de formation syndicale**

Les collègues qui se sont inscrits aux stages de formation syndicale des jeudi 10 juin et mardi 15 juin reçoivent des refus de la part des circonscriptions. La participation à ces stages est un droit statutaire, conformément à l'article 34 de [la loi 84-16 du 11 janvier 1984](#).

Les représentants du SNUipp-FSU 66 se sont adressés au DASEN qui dit ne pas avoir donné de consigne en ce sens. De plus, ce refus est justifié par "motif de service" alors que les IEN sont dans l'incapacité de connaître l'état du service à ces dates.

Le droit syndical et le droit à participer à ces 12 journées par an sont clairement bafoués.

**Nous proposons à tous les collègues qui ont reçu un refus de congé pour formation syndicale d'envoyer un modèle de recours rédigé par le SNUipp-FSU 66.**

**Contactez le SNUipp-FSU 66 par mail, nous vous enverrons notre modèle de recours et suivrons votre dossier.**

### **Passage à la hors-classe**

Ce passage est automatique, il n'y a rien à demander.

Les collègues promouvables à la hors classe pourront consulter l'avis de leur IEN sur i-prof du 31 mai au 09 juin.

[Retrouvez notre dossier hors-classe en cliquant ici](#)

### **Les Réunions d'Informations Syndicales du SNUipp-FSU 66**

Le SNUipp-FSU 66 organise sa dernière série de RIS.

Nous évoquerons évidemment la situation actuelle et toute question que vous voudrez aborder. [Lien d'accès à ces RIS en cliquant ici.](#)

Rappel des dates :

**2 RIS par jour, les mercredis, à 10h00 et à 14h00 :**

- Mercredi 28 avril
- Mercredi 05 mai
- **Mercredi 12 mai**

Ces RIS se dérouleront en visio, [vous pourrez y accéder en cliquant ici.](#)

### **Formateurs-trices : le SNUipp-FSU vous consulte**

Le Ministère va organiser 2 journées de regroupement virtuel des formateurs-trices au niveau national les 20 et 21 mai prochains.

Dans cette perspective, et pour la préparer au mieux, le SNUipp-FSU 66 propose à l'ensemble des collègues formatrices et formateurs du département de [compléter un court questionnaire sur l'exercice de leur métier.](#)

Le SNUipp-FSU consulte les collègues formateurs-trices dans l'ensemble des

départements. Nos représentants demanderont ensuite une audience au ministre.  
Nous pourrions, demander une entrevue au DASEN des P.O.

**Vous pourrez compléter notre court questionnaire en cliquant sur ce lien.**

*N'hésitez pas à diffuser cette invitation aux collègues chargés de missions autour de vous.*

---

### **Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !**

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

**Je me syndique ICI**

**Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>**

**SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>**

**compte twitter : [@snuipp66](https://twitter.com/snuipp66) Facebook**

**TEL : 04.68.50.78.44**

***Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquez ?***

**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**